

Communiqué de presse

Objectifs de législature – Programme de législature 2018-2022

Le Conseil du Jura bernois a validé ses objectifs de législature pour la période 2018-2022. Ces derniers seront présentés en conférence de presse le **vendredi 15 mars 2019** au CIP à Tramelan. Une invitation à la presse sera envoyée ultérieurement.

Plan d'études romand – Adaptations législatives

Dans le cadre des adaptations du Plan d'études romand (PER), le Conseil du Jura bernois est globalement favorable aux modifications législatives y relatives tout en demandant certains ajustement, tels que :

- L'établissement systématique de rapports d'évaluation en 11H permettant ainsi aux élèves de disposer d'une appréciation à la fin de leur scolarité, dans le but d'accéder à des formations ou apprentissages ;
 - Au niveau des devoirs à domicile, le CJB demande à ce que le minutage ne soit plus mentionné mais que les dispositions mettent plutôt l'accent sur la régularité et la fréquence des devoirs ;
 - Les préparations des évaluations font partie des mêmes dispositions réglant les devoirs à domicile. Cependant, il est important de relever que certaines d'entre-elles ne peuvent être appliquées aux préparations des évaluations. En effet, ces dernières ne peuvent être systématiquement adaptées aux possibilités individuelles de chaque élève étant donné que les travaux écrits / oraux sont les mêmes pour tous ;
 - Les leçons d'approfondissements et de prolongements individuels (API) permettent aux élèves de définir des priorités individuelles afin de se préparer à la suite de leurs études ou à l'entrée dans la vie professionnelle par un apprentissage. Il est important que les effectifs des classes API ne dépassent pas les 10-12 élèves pour que les attentes de chacun puissent être correctement remplies.
-

Nouvelle Politique Régionale – Stratégie économique 2030 du Jura bernois

Le CJB est consulté sur toutes les demandes d'aides financières ayant attrait à la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Ce mois-ci, le CJB a préavisé favorablement une demande à hauteur de 100'000 francs émanant de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) concernant la réalisation des 4 premiers axes de la Stratégie économique 2030 du Jura bernois ; Organisation régionale et relations extérieures, Tourisme, Formation et Identité & Culture.



Autres dossiers

Durant le mois février 2019, le CJB a également :

- Nommé Roland Benoit en tant que représentant du CJB au sein du groupe d'accompagnement pour le bilinguisme ;
- Nommé les membres bernois de la Commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale (CIFPAEF) ;
- Pris position sur le Plan de mise en œuvre (PMO) de la Fondation rurale interjurassienne (FRI) relatif à la Filière alimentaire et à l'Espace rural ;
- Pris position sur les modifications de la loi sur le notariat (LN) ;
- Octroyé des aides financières à 4 projets jeunesse pour un montant total de 4'000 francs ;
- Octroyé 27 subventions dans les domaines de la culture, du sport, de la protection des monuments historiques, de la protection du patrimoine et de l'acquisition de divers uniformes (*voir communiqué de presse des subventions du mois de février 2019*).

La Neuveville, le 4 mars 2019

Informations

- Roland Benoit, président du CJB, 079 358 74 49
- Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 636 57 62, 079 482 34 72

